

Clermont l'Hérault, le 13 JUIN 2024

Mairie de Péret  
Madame le Maire  
2 Rue Claude Debussy  
34800 PERET

Pôle des Prospectives Territoriales  
Référence : 2024.03 OB/SPP/LD  
Affaire suivie par : Service Urbanisme – 04 67 88 41 04  
[Service.urbanisme@cc-clermontais.fr](mailto:Service.urbanisme@cc-clermontais.fr)

**REÇU LE**  
**17 JUIN 2024**  
**MAIRIE de PERET**

**Objet : Projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Péret**

Madame le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article L153-40 du Code de l'urbanisme, la Communauté de communes du Clermontais a été destinataire, le 3 juin 2024, du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Péret.

Ce dossier prévoit la correction d'une erreur matérielle de l'emplacement réservé n°2 sur le règlement graphique du PLU.

Après examen, la modification simplifiée n°1 du PLU de Péret n'appelle aucune observation.

Cependant, je vous rappelle, à toutes fins utiles, qu'elle devra faire l'objet d'un téléversement sur le Géoportail de l'urbanisme afin de pouvoir être opposable aux tiers.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le 9<sup>ème</sup> Vice- président  
en charge de l'Urbanisme  
et des Prospectives Territoriales

Olivier BERNARD



Communauté de communes du Clermontais  
Espace Marcel VIDAL  
20 avenue Raymond Lacombe - BP 40  
34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Tél. 04 67 88 95 50  
[www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)  
CommunauteCommunesClermontais